

prise me méprise. Quiconque rougira de moi devant les hommes, je rougirai de lui devant mon Père... -"

Là était la voie : Mais dans l'Eglise, ce chrétien convaincu trouvait Jésus vivant dans son Eucharistie, qui est sa chair vivante ; dans son Evangile, sa vivante parole ; dans le Pape, son vicaire vivant et infaillible. Mais de plus, il trouvait une institution qui synthétisait l'attachement à Jésus par une union plus intime à son Eglise, une dévotion plus ardente à la Sainte Eucharistie, une mise en œuvre plus logique de l'Evangile, un dévouement plus absolu au Pape, et qui florissait depuis des siècles, peuplant le ciel de saints : le Tiers-Ordre de Saint François.

Sa règle contient, en effet, la dévotion à l'Eucharistie qu'elle prescrit de recevoir souvent, et au moins mensuellement. Elle renferme encore la culture méthodique des vertus de l'Evangile. Enfin, les Papes, dans des documents innombrables et solennels, n'ont cessé de protéger et d'encourager instamment la diffusion de cette institut béni de Dieu. Notre chrétien logique pouvait-il hésiter davantage ? Pouvait-il résister à la voix de deux Conciles généraux. (Vienne en 1311, et Latran en 1512), à la voix de plus de soixante-dix Souverains Pontifes, qui se sont occupés du Tiers-Ordre pour le recommander, le défendre contre les attaques de la haine ou les préjugés, ou l'enrichir d'incomparables faveurs ? Plus de cent bulles pontificales ont été données à son occasion.

"Quiconque, dit Grégoire IX, aura la hardiesse de critiquer, d'attaquer ou de tourner en dérision le Tiers-Ordre de Saint François, encourra la malédiction de Dieu. Quiconque, sans désapprouver le Tiers-Ordre, ose néanmoins empêcher ou détourner quelqu'un d'y entrer, commet une faute grave parce qu'il empêche un grand bien et met un obstacle au profit spirituel d'une âme."

Plus près de nous, le grand pape Léon XIII a parlé avec plus de vigueur encore. On sait que ce pontife éminent avait appris à connaître le Tiers-Ordre peu de temps avant son avènement au siège de Saint-Pierre. Etant archevêque de Pérouse, et procédant à la visite canonique de son diocèse, il

ava
dist
cell
lui
Sair
sup
imp
D
Sain
mod
supp
"

gnen
à chu
des
aux
se fa
vaille
de D

Léon

"F

aucun
siècle
de la
néteté
Saint
faut an
soit sa
(Le
la Jeu
ment
conder
tiaire,
c'est pe
nous s

On
mal, l'